Numéro 38

Samedi
24 novembre 1979

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Convergences : la main de Chirac et le nez de Cléopâtre • Normandie : concentration hospitalière • Loi Bonnet-Stoléru : œcuménisme contre • Parcours fédéral avec le Calvados • Santé : le ministre sort de ses gonds • Amérique Latine : mission de l'I.s jugée indésirable • Hérouville-St-Clair : les élus communistes en manœuvre • Politique familiale : 3 gosses ou rien

Pour une poignée de mains

Les usages de la courtoisie ne sont plus compatibles avec les règles de la vie politique. François Mitterrand n'a pas respecté ce principe en se rendant à l'Hôtel-de-Ville de Paris, mardi.

Il y avait, auparavant, manqué souvent déjà. On peut même dire constamment. Car personne ne se souvient qu'il ait jamais refusé de serrer la main de quiconque au prétexte qu'il appartenait à un parti adverse.

Il disait l'autre jour encore, en s'adressant de la tribune de l'Assemblée aux représentants du gouvernement : « vous êtes nos adversaires, mais nous ne sommes pas vos ennemis ». Tous les parlementaires peuvent attester, en outre, que le Premier Secrétaire du P.s se rend presque chaque jour coupable des faits qu'on lui reproche aujourd'hui, en saluant, sans exception, tous ceux qu'il croise dans les couloirs du Palais Bourbon et qui le saluent : ministres et députés de tous bords. Circonstance aggravante : il lui arrive même d'échanger, avec l'un l'autre, quelques mots.

Politesse, c'est tout

Cependant, chacun peut témoigner qu'aucun autre parlementaire ne se comporte autrement. S'il en est un, qu'il se fasse connaître. En attendant, et par défaut, considérons que la face de la France ne sera pas changée pour une poignée de mains. La main de Chirac n'a pas les vertus prêtées par Pascal au nez de Cléopâtre.

Banalité des faits, originalité des effets. Invité à l'Hôtel-de-Ville par le Groupe socialiste municipal qui recevait les élus du P.s venus à Paris pour le Congrès des Maires, le Premier Secrétaire, maire de Chateau-Chinon, accompagné de Georges Sarre, Président du Groupe, a rendu une visite de politesse au maire de Paris. Il le fait toujours.

Quel maire se trouvant dans l'Hôtel-de-Ville d'un collègue ne fait pas une telle démarche ? Elle a été faite, par exemple, lors du Congrès de Metz où une délégation de la direction nationale du P.s s'est rendue chez le sénateur-maire de la ville. Le maire de Paris avait accepté de prêter des salons pour la réception des élus du P.s. A cette occasion, un membre de son cabinet avait fait savoir que Monsieur Jacques Chirac souhaitait que François Mitterrand, s'il venait, le rencontrât quelques minutes. Que n'aurait-on pas dit s'il avait refusé !

Naturellement, les propos échangés se sont situés exclusivement dans le registre des échanges protocolaires. Certains ont chronométré la rencontre à cinq minutes. Le temps d'ouvrir et de fermer les portes, le dialogue en a duré trois, consacrées aux remerciements dûs pour la mise à la disposition de salles pour la réception des élus socialistes.

D'ailleurs, toute la presse a bien dit qu'il n'avait rien pû être dit que de pure courtoisie, même s'il y a parfois ici quelque ironie, et là un peu de perfidie. Toute la presse, sauf l'Humanité, toujours nuancée, qui n'a pas hésité à titrer « Mariage à l'Hôtel-de-Ville ?»... et a jugé : « la rencontre qui s'est déroulée avant-hier entre François Mitterrand et Jacques Chirac éclaire d'un jour nouveau la dérive droitière du Parti socialiste ». L'auteur peut-il jurer que Marchais n'a jamais serré cette main là ? Est-ce qu'il garde les siennes dans ses poches lorsqu'il rend visite à des ministres. Comme il a déclaré l'avoir fait il n'y a pas si longtemps ?

L'Humanité passe aussi sous silence cette petite nouvelle : Jacques Chirac offrait hier un repas en l'honneur de Tierno-Galvan, maire de Madrid. François Mitterrand était allé le voir à son hôtel. Mais les élus communistes, eux étaient au banquet présidé par le maire de Paris. Avec leurs épouses. Qui songerait à le leur reprocher ? Sûrement pas l'Humanité. Nous non plus. C'est leur affaire. Nous avons une autre conception de la lutte politique qui exclut les attaques par l'insinuation et le mensonge.

L'Humanité feint de dénoncer ces procédés, mais elle les utilise. Comme hier matin où à l'appui de son développement sur la convergence P.s - R.p.r elle va chercher ses arguments non pas dans les faits, ni dans les déclarations des responsables socialistes, mais dans celles de porte-paroles de la droite chiraquienne.

Les uns et les autres doivent le savoir : il n'y a pas, il n'y aura pas, il ne peut y avoir de contact ; il n'y a pas, il n'y aura pas, il ne peut y avoir de convergence entre le P.s - parti d'opposition et de l'union de la gauche - et le R.p.r - parti conservateur - appartenant à la majorité et participant au gouvernement.

Georges Fillioud

épingle

« C'est le moment de resserrer les rangs de la majorité ».

Jacques Blanc, jeudi après-midi.

Progrès socialiste au Congrès des Maires de France
Georges Lemoine, nouveau secrétaire général

Les maires de France, réunis en Congrès cette semaine à l'Hôtel de Ville de Paris ont élu hier le bureau de leur association. A la Présidence, stagnation pour Alain Poher, réélu président pour la quatrième fois consécutive, avec le même pourcentage de suffrages exprimés que l'an dernier. Le candidat de la Fédération des élus socialistes et républicains, Jean-Marc Ayrault, maire de Saint-Herblain (Loire atlantique) progresse de près d'un point (0,91 %) et obtient 3.746 voix (28.91 %). Par rapport au dernier scrutin, la candidate du P.c Simone Rossignol, maire de Bègles perd 0,9 %.

Au Comité Directeur, sur 116 membres, 34 sont socialistes. Au Bureau, les postes de responsabilité ont été attribués à la proportionnelle, suite à un accord intervenu entre les différentes composantes de l'Assemblée. Sur 22 membres, les élus socialistes ont 7 postes dont 5 vice-présidences à Durrieu (31), Quilliot (63), Carat (94), Delmas (24) et Gaillard (79). Frank Sérusclat (69) est trésorier général adjoint.

Mais c'est au secrétariat général de l'Association des maires de France qu'est intervenue la modification principale : Maurice Pic, sénateur maire de Montélimar a, de lui-même, décidé d'abandonner ses fonctions après 20 ans d'exercice.

Le candidat de la F.n.e.s.r, Georges Lemoine, député-maire de Chartres, a été élu pour deux ans. Mais dans sa première déclaration, qui rendait hommage au travail de son prédécesseur, le nouveau Secrétaire général a souligné que trois mandats lui « paraissaient nécessaire pour qu'une action résolue laisse des traces ».

(suite en page 4)

POSITION

Mardi, débat sur l'I.v.g à l'Assemblée

Pour la liberté de ne pas avorter

par Véronique Neiertz
Secrétaire Nationale du P.s

«Chantage, scandale, irresponsabilité, menace insupportable, calcul politicien...» L'indignation est de mise. Toute cela parce que les socialistes ont osé dire qu'ils envisageaient de ne pas voler une seconde fois au secours du pouvoir en revotant le même texte qu'en 1975 sur l'I.v.g.

Le scandale serait qu'aujourd'hui les socialistes estiment satisfaisant de reconduire cette loi. Cela fait cinq ans qu'ils en dénoncent l'insuffisance et l'hypocrisie, cinq ans qu'ils constatent qu'elle n'est pas ou mal appliquée. Et l'on voudrait qu'ils se contentent de tenir la main du gouvernement ? Car enfin soyons sérieux ! Que disent les femmes qui demandent une I.v.g, pour peu évidemment qu'on prenne la peine de les écouter :

- que l'avortement n'est qu'un ultime recours et que si l'information sexuelle et contraceptive ne se heurtait pas à une réglementation complexe et à un manque de moyens permanent, elles y feraient appel pour éviter d'avorter,
- qu'il y aura toujours des échecs de la contraception tenant autant aux méthodes elles-mêmes qu'aux conditions de vie des femmes,
- que le non-remboursement de l'I.v.g par la Sécurité Sociale crée une discrimination entre les femmes en fonction de leur revenu,
- que le pouvoir exclusif de décision laissé aux médecins s'exerce à leur détriment, soit qu'ils cherchent à les dissuader d'avorter, soit qu'ils les exploitent financièrement,
- que la clause de conscience interprétée abusivement par la hiérarchie médicale a eu pour effet d'empêcher les hôpitaux de remplir le rôle de service public qu'ils auraient dû avoir à cet égard,
- que sont exclues du bénéfice de la loi les femmes les plus défavorisées que sont les mineures, les émigrées et les femmes seules, souvent sans ressources.

Une vraie information sexuelle

Partant du triple principe que la liberté de disposer de son corps est un droit inaliénable, que l'accès à cette liberté doit être la même pour toutes et que la procréation est maintenant l'expression d'une volonté délibérée à laquelle il faut simplement donner la possibilité de se réaliser dans un sens comme dans l'autre, les socialistes proposent une loi qui associe étroitement information sexuelle, contraception et avortement grâce à la généralisation de centres d'orthogénie.

Mis en place à l'initiative des collectivités publiques, ils auraient pour vocation générale de diffuser l'information sexuelle et contraceptive, de surveiller les conditions de grossesse, de lutter contre la stérilité, de pratiquer des I.v.g et des stérilisations.

De là à dire que les socialistes sont pour l'avortement, alors qu'ils se battent pour la liberté de ne pas avorter, il n'y a pas loin,

Les socialistes ont également le tort de ne pas se voiler la face devant le cas d'avortements tardifs. De ne pas tenir pour négligeable le sort des femmes les plus démunies.

Les socialistes ne font pas des lois pour les privilégiées : celles-ci sauront toujours se débrouiller pour connaître et faire respecter leurs droits. Les socialistes font des lois pour les plus déshéritées. Pour que toutes puissent avoir accès à la liberté. Même s'il faut pour cela transgresser l'ordre établi, l'ordre médical en particulier.

Les études médicales qui durent sept ans réservent 3 h à l'enseignement des techniques contraceptives. Et vous voudriez que les femmes prennent au sérieux le sens de la responsabilité des médecins et attendent qu'ils se soient mis d'accord sur les délais à respecter ?

Les pays européens ont largement dépassé ce stade du débat : la Finlande octroie 16 semaines aux adultes, 20 aux mineures (que le P.c médite donc cet aspect de la «morale» finlandaise), la Grande-Bretagne crie au scandale parce qu'on a osé revenir à 20 semaines, la Norvège a fixé 18 semaines, la Suède, le Danemark et les Pays-Bas n'ont pas de délai maximum légal.

Mais en France on en est encore à entendre trois fois par jour sur les ondes que le Pape est contre la contraception, l'avortement, le divorce, l'ordination des femmes. Pourquoi pas contre le port du pantalon ?

Nous savons que 95 % des demandes d'I.v.g sont satisfaites dans un délai de 14 semaines. Adaptons nous à cette situation de fait. Reste le pourcentage incompressible de demandes qui dépasseront toujours, quoiqu'on fasse, ce délai. Permettons à ces femmes là d'avorter quand même dans de bonnes conditions jusqu'à 20 semaines, délai largement en deçà du seuil de viabilité d'un fœtus.

Au-delà, revenons aux cas prévus pour l'avortement thérapeutique.

Bien sûr, ce que nous cherchons c'est à réduire les cas d'avortement tardif au minimum. Mais il n'y a aucune raison pour que nous comptions toujours sur les pays étrangers pour suppléer aux carences de notre propre législation, d'autant qu'un avortement en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas cela coûte cher. La femme perdra encore du temps à rassembler l'argent nécessaire. C'est là qu'est le scandale.

Une lutte politique

La clandestinité, l'invisible, le non-dit ne gênent pas les belles consciences. Débrouillez-vous comme vous pouvez du moment que la morale est sauve. Mais à ce jeu les faibles sont toujours perdantes. Par l'ignorance, par manque d'argent, par peur. Le Pouvoir giscardien, celui des nantis, des médecins, des clercs, des bureaucrates n'en a cure. Les socialistes osent le dire ? Ils sont «irresponsables»...

Attaqués par la droite et le P.c, les socialistes le sont aussi par de nombreuses femmes. Pensez donc : ils font de la récupération, ils osent politiser une lutte qui ne leur appartient pas.

Pourtant les femmes attendent de la gauche qu'elle vote cette loi et même qu'elle l'améliore. Il y a là une contradiction. Quand donc les femmes comprendront-elles que toute lutte pour la liberté passe par la conquête du pouvoir en place, et que l'apolitisme n'est pas plus pur et dur, que la politique n'est politicienne.

C'est fou ce qu'il dérange en ce moment le Parti socialiste. Il ne joue pas le jeu de la contestation bien élevée toujours prompte à se rallier au plus offrant ? Il ne se joint pas au concert bénisseur de ceux qui pensent que la loi de 1975 est bien assez bonne... pour les femmes, avec ce qu'il faut de répression pour les médecins qui passent outre ?

«Chantage, scandale, irresponsabilité, absence de sens moral». L'indignation se porte vertueuse ces temps-ci.

RIPOSTE
12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition : Gérard Colé
Gérard Descotils,
Administration : Nicole Covillers
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

Le Ministre de la Santé : «J'en ai assez de l'avortement»

Jeudi 22 novembre au matin, dans le cadre de la préparatin de la manifestation nationale du 24, des syndicalistes C.g.t et C.f.d.t du personnel du ministère de la Santé distribuaient un tract commun à la porte de leur administration.

Mais voilà qu'arrive surexcité et braillant (ce sont les termes des syndicalistes) le ministre de la Santé : «J'en ai assez de l'avortement ! Ce n'est pas aux organisations syndicales à s'occuper de cette affaire. On a pas le droit de s'exprimer sur l'avortement dans un lieu public !».

Joignant l'action à la parole, Barrot fait appeler la police : deux voitures, un motard, plusieurs commissaires avec talkies-walkies. Le grand jeu en somme - sur ordre de réquisition signé par le Chef de cabinet du ministre - pour pénétrer dans le hall du bâtiment et en expulser quelques dizaines de fonctionnaires. Résultat : deux blessés.

Il y a quelques jours des incidents semblables - pour des raisons indentiques -s'étaient produits au ministère des P.t.t.

Décidément les ministres de Giscard n'hésitent pas à mettre en cause la liberté d'expression syndicale au nom du respect de l'éthique. Leur éthique à eux, bien sûr !

Parcours fédéral

LE CALVADOS

avec

Jean-Christian Le Poivre

«La Fédération du Calvados, une fédération moyenne 1.100 adhérents ; en décembre 1974 nous étions 676. On peut dire que la progression a toujours été régulière malgré des conditions difficiles. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans un département où la droite a toujours été majoritaire, une terre de mission pour des militants de gauche.

«En fait, ce département marqué par l'enpreinte agricole, même si nous avons enregistré des progrès très sensibles, reste une réserve d'hommes politiques de droite : D'Ornano à Deauville, Stirn à Vire, d'Harcourt et De Bourgoing à Bayeux, Bisson à Lisieux et à Caen, le sénateur-maire Jean-Marie Girault.

«Heureusement, en 1973 nos militants de Caen ont su profiter des divisions de la droite en faisant élire, Louis Mexandeau député. Depuis, cette victoire a été confirmée en 1978 et notre parti progresse à chaque élection.»

- Combien d'élus avez-vous ?

«Un député, 7 conseillers généraux sur 42 (dont 4 sur 6 à Caen même), 5 mairies de la périphérie caennaise et environ 200 élus locaux. C'est encore très peu face aux fortes positions des notables de droite. Mais les choses commencent à changer et nous avons de la ténacité et de la patience. Ce sont des vertus normandes.»

- Qu'est-ce qui change surtout ?

«L'importance et le poids des villes principalement Caen. Traditionnellement ville bourgeoise, administrative et universitaire, s'est considérablement modifié et agrandie depuis quinze ans. Les implantations industrielles et la constitution d'une nouvelle classe ouvrière issue de la campagne ont accéléré le processus de transformation des mentalités .

«Cette nouvelle classe ouvrière n'a pas été sans influencer le monde agricole dont elle était issue. Aujourd'hui les progrès de la gauche sont sensibles même dans les zones rurales.»

- Quels sont les secteurs où l'implantation socialiste progresse particulièrement ?

«Partout où nous agissons sur le terrain :

- dans les communes ou les quartiers où nous nous battons pour la création ou le maintien d'écoles ou de classes.
- dans les grandes entreprises de la région où des sections socialistes existent (plus de la moitié de notre budget intervention est consacré aux entreprises Saviem R.v.i, S.m.m, Sécurité Sociale, Moulinex, P.t.t, S.n.c.f, etc...).
- dans les nouveaux quartiers où nos élus et nos militants animent de multiples associations ou participent à leurs actions. Seule l'action militante directe permet de gagner. Il n'y a pas d'autre secret.»

«En conclusion, nous allons continuer ce que nous avons entrepris avec certain succès jusqu'à présent. Gagner de nouveaux secteurs, améliorer notre capacité d'intervention, dans les entreprises, dans les quartiers, dans le monde agricole.

«Dans un département en pleine mutation, face à des notables déconsidérés par la politique du pouvoir, ou impuissants, nous apportons des propositions neuves. A nous de les faire connaître.»

Manœuvre communiste à Hérouville-Saint-Clair

François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair a retiré leurs délégations aux adjoints communistes qui avaient refusé de voter le budget.

Il y avait entre le projet du maire et le contre-projet du Groupe communiste, une différence de 2,6 % ! Ce qui démontre clairement qu'il s'agit d'une manœuvre politique dénoncée dans la motion de la Commission exécutive fédérale du Calvados, approuvée à l'unanimité :

«Pour faire face aux dépenses que l'Etat rejette sur elles et dont elles ne portent pas la responsabilité, les municipalités de gauche se trouvent acculées à des augmentations même si elle s'efforcent d'en atténuer les conséquences.

«Ces augmentations sont parfois considérables (+ 50 % à Blainville, ville à direction communiste, en 1978 ; à cette époque le Groupe socialiste avait déplore des erreurs de gestion sans pour autant rompre la solidarite municipale).

«Cette solidarité, les responsables communistes à Herouville ont choisi de la casser. Leur argumentation technique est indefendable car elle aboutit à frapper lourdement les ménages de la commune dans les prochaines annees.

«La veritable raison est evidemment politique. La section communiste a applique localement l'attitude de division de sa direction nationale, attitude dont le resultat ne peut-être que de maintenir la droite au pouvoir.

«En suspendant les délégations des adjoints communistes, les socialistes ont tire les conclusions de cette rupture ineluctable tout en sauvegardant les chances de reconstruire une unite à laquelle ils demeurent attaches».

Question sur une enquête close

Raymond Forni demande à Monsieur le ministre de la Justice s'il considère l'enquête diligentée par Monsieur le Procureur de la République de Paris, comme close.

Il a en effet été annoncé que ce magistrat, placé directement sous son autorité, avait procédé à l'audition des principaux intéressés dans le cadre de l'affaire Tournet-Groult.

Il semble cependant avoir omis de procéder à l'audition de celui mis en cause directement par le ministre du Travail, Monsieur Boulin, à savoir le Garde des Sceaux.

Il lui demande si cette lacune n'est pas susceptible de porter atteinte à la conclusion de l'enquête dite «préliminaire» annoncée par Monsieur Le Gunéhec, et si le caractère incomplet de la procédure suivie n'est pas de nature à discréditer une telle procédure.

• **Question écrite d'Alain CHENARD**
à propos du statut des objecteurs de conscience et de la non-application par la France de la résolution de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

L'Internationale Socialiste indésirable en Amérique Latine

Devant le refus officiel des autorités chiliennes et uruguayebbes d'acceuillir la délégation sur leur territoire et la mauvaise volonté mise par le gouvernement argentin à lui assurer un minimum de liberte d'action et de contacts, l'Internationale Socialiste a decide d'annuler la mission projetée dans les pays d'Amérique Latine du 23 novembre au 2 decembre (cf. Riposte de vendredi).

Felipe Gonzalez, du Parti socialiste Espagnol, qui devait conduire la delégation, tenait vendredi après-midi à Madrid une conférence de presse au siège du P.s.o pour expliquer les raisons de cette annulation.

Rappelons que la mission avait pour but le renforcement des liens avec les partis frères des pays d'Amérique Latine (le Paraguay étant le seul à avoir accepté officiellement la présence de la délégation) et le soutien à la lutte pour les Droits de l'Homme.

AGENDA

23 novembre. Union (banlieue de Toulouse). Meeting avec Lionel Jospin : «Vivre, décider, travailler et décider au pays» dans le cadre du Projet socialiste.

23 novembre. Garges-les-Valances (Ardèche) : meeting socialiste avec Paul Quilès.

24 novembre. Serres (Hautes-Alpes). Réunion des fédérations concernées par la montagne.

24 novembre. Paris. 14 h. Manifestation du collectif pour les droits des Femmes. Rendez-vous place de la Bastille.

29 novembre. Tours : Meeting socialiste avec Paul Quilès. L'information, le Projet socialiste, l'I.v.g.

1er décembre. Wasqualle (nord) : Réunion publique.

6 décembre. Paris. Réunion organisée par la Commission Energie du 7e arrondissement.

8-9 décembre. Paris : Comité Directeur.

13 décembre. Bourges : Assemblée Départementale du P.s. Fête publique.

Télé-P.S.

LECTEURS DU CALVADOS ET DE SAONE-ET-LOIRE VOICI VOTRE DERNIER NUMERO D'ESSAI. POUR CONTINUER A RECEVOIR VOTRE QUOTIDIEN DE POCHE, ABONNEZ-VOUS SANS DELAI !



ACTUEL

L'affaire de Radio-Riposte évoquée au Congrès du Syndicat de la Magistrature

«La mainmise de l'exécutif sur le pouvoir judiciaire», «l'état des libertés» et «la dégradation des droits dans la justice quotidienne».

Tels sont les sujets proposés aux trois commissions de travail du douzième Congrès du syndicat de la magistrature réuni depuis ce matin à Paris sur le thème général «Le Juge et la démocratie» : ils montrent, s'il en était besoin, la volonté du Syndicat de s'opposer à la lente dérive de la justice française vers une soumission de plus en plus grande au pouvoir exécutif.

Et les magistrats ne manqueront pas d'exemples puisés dans des affaires récentes pour dénoncer, comme le fait le Secrétaire général Michel Marcus «la mise en place de concepts juridiques nouveaux : police en état de légitime défense permanent (affaire Mesrine), flagrant délit permanent, notion de «crime odieux» (affaire Piperno)».

Nous reviendrons lundi sur les travaux de ce Congrès, qui doit notamment examiner le cas de Jean-Pierre Michel, magistrat appelé à comparaître le 30 novembre devant la commission de discipline du Parquet pour avoir participé à une émission de Radio-Riposte.

Le Pays de Bray menacé de désertification hospitalière

La Section socialiste de Neufchâtel, en Pays de Bray, a transmis au Conseil régional de Normandie et au Conseil général de Seine-Maritime un dossier sur l'équipement hospitalier de leur région. Constat alarmant : les 75.000 habitants de la zone géographique concernée ont «le choix» entre l'hôpital public et une clinique privée.

Organisé en cinq services (maternité, pédiatrie, invalides, médecine générale et gérontologie) l'hôpital public, dont la situation n'a cessé de se dégrader est menacé par les nouvelles dispositions réglementaires interdisant aux municipalités d'aider financièrement les centres de santé en déficit.

La clinique privée (chirurgie et maternité) est appelée à fermer définitivement dans un proche avenir : non rentable. Le dossier transmis propose qu'en cas de fermeture effective de la clinique, un service de chirurgie soit ouvert à l'hôpital public. Sinon ?

Sinon, les habitants du Pays de Bray devront faire plusieurs dizaines de kilomètres (jusqu'à Rouen ou Dieppe) pour se faire réduire une simple fracture ou pour subir une opération courante.

Sinon, les accidentés de la route ou du travail, particulièrement nombreux en milieu rural et agricole, devront subir le retard de longs transports en ambulance, accrus par les embarras de circulation chroniques sur le RN 28 comme dans l'agglomération rouennaise.

Sinon, la maternité de l'hôpital public ne disposera pas de support chirurgical.

Sinon, le Pays de Bray deviendra un exemple supplémentaire de décentralisation à rebours.

Congrès des Maires

(suite de la première page)

Et c'est sur les trois thèmes de la décentralisation des pouvoirs, de la compétence des élus et des moyens des collectivités locales que Georges Lemoine va concentrer ses efforts.

Décentralisation des pouvoirs, maître-thème des positions socialistes, pour que les communes soient «majeures et responsables, que la tutelle du pouvoir central s'exerce à postériori et non à priori comme c'est le cas actuellement.»

Compétence des élus de façon à ce que la partie soit égale avec les services de l'Etat, principalement les préfectures et les directions départementales de l'Equipement.

Moyens des collectivités locales, pour que les communes aujourd'hui étranglées par le double carcan administratif et financier du pouvoir central, se libèrent et décident par elles-mêmes de l'emploi de leurs ressources au mieux des intérêts de leurs administrés.

Lemoine continuera le combat socialiste pour un «statut de l'élu local» et prévoit de se mettre à la disposition des organisations départementales de l'Association des maires de France et d'être particulièrement «à l'écoute des petites communes».

dernière minute : Reprise du travail votée chez Alsthom

A l'heure où nous mettions sous presse, le résultat définitif du vote des travailleurs d'Alsthom Atlantique n'était pas encore connu, mais une première estimation laissait prévoir une majorité d'environ 75 % en faveur de la reprise du travail. Reprise qui pourrait intervenir dès le début de la semaine, sous réserve que la direction applique loyalement et sans délai les mesures proposées par le chargé de mission du ministère du travail (Cf. Riposte de jeudi).

Politique familiale
Rien avant le troisième enfant

Les mesures annoncées par le pouvoir en faveur des familles, marquées du sceau de l'électoralisme, constituent pour nombre d'entre elles, les familles nombreuses en particulier, un progrès qu'il ne faut pas mépriser. Elles ne doivent cependant pas faire illusion. L'impression qui prévaut est que pour habiller Pierre, on déshabillera Paul. Pour mener une politique de soutien financier à certaines familles, il faudra en effet toucher aux dépenses de santé. Le ministre qui en a la charge a été clair sur ce point.

La compensation des charges de famille ne sera pas mieux assurée que par le passé, le premier enfant n'ouvrant toujours pas le droit aux allocations familiales ; les montants des ressources sont maintenues pour plus de la moitié des prestations servies, la perte de rang de l'enfant demeure quasi identiquement pratiquée.

Les promesses passées sont même oubliées puisque le congé maternité n'est allongé qu'à partir de la troisième naissance. Il n'y a donc pas de progrès pour les familles d'un et deux enfants, donc pour plus de 90 % des ménages.

En réservant ces aides au troisième enfant, l'objectif nataliste du gouvernement apparaît clairement.

S'il y a lieu de se préoccuper de la situation démographique française, les socialistes ont exprimé dans le débat à l'Assemblée nationale leurs réserves sur les moyens mis en œuvre pour infléchir une tendance persistante à la baisse de natalité.

Rejet œcuménique du projet de loi Stoléru

Mrg. Jacques Delaporte, évêque auxiliaire de Nancy et membre de la commission épiscopale des migrants, ainsi que le pasteur Scevart, de Nancy, viennent de prendre une position œcuménique sur le projet de loi Stoléru sur l'immigration : L'un et l'autre le refusent parce qu'«il risque de devenir une machine à fabriquer des expulsables, parce qu'il réduit l'immigré à sa fiche de paie et à sa fonction économique, sans égard pour l'homme, parce qu'il remet en cause les droits acquis et procède d'une conception égoïste ignorant des conditions de base nécessaires à la mise en place d'un nouvel ordre international».

La Meurthe et Moselle compte 60.000 immigrés.

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.

☐ *Abonnement à 6 mois : 140 F.*

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.